

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal  
Commission « développement économique et urbanisme »

séance du 28 septembre 2009  
séance du 10 septembre 2009

## 32 Cession au profit de SEQUANO du centre IMECA situé 8 rue des Usines dans le cadre du Projet de Renouvellement Urbain du quartier Gournay-les-Usines

Étaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, M BOUADDI, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, ASSAMTI, Mmes, DINGIVAL BOUKHELIF, KOUACHI, MM BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, Mmes PAMART, M'BAYE, FEVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM TAHI, BELMHAND, NACHITE, Mme RIFFAULT.

Étaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Maires-adjointes & maires-adjoints, conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme CARLIER

M. CABARET

Mme PORAS

Mme OYONO

M. RIFI-SAIDI

Mme BARBETTE

M. MACHU

M SEGUIN

M. VARLET

M. CHEURFA

Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal

Nombre de conseillers en exercice

Nombre de conseillers présents

■ **Rapport de présentation :**

Pouvoir à : Mme CAPON

Pouvoir à : M. VILLEMMAIN

Pouvoir à : M. GRIMBERT

Pouvoir à : M MONTES

Pouvoir à : M.BOULHAMANE

Pouvoir à : M. BEAUBRUN

Pouvoir à : Mme FEVRIER

Pouvoir à : Mme SOKOLONSKI

Pouvoir à : Mme RIFFAULT

Pouvoir à : M. NACHITE

39

39

29

Monsieur Jean-Paul LEGRAND, maire-adjoint, expose :

Dans le cadre du schéma d'aménagement concerté sur le site de renouvellement urbain du quartier Gournay et des Usines, SEQUANO (ex SODEDAT93, aménageur choisi dans le cadre du PRU) envisage l'acquisition du centre IMECA situé 8 rue des Usines.

Cet ensemble immobilier est cadastré sur Creil section AD n°31 pour une contenance de 8900 m<sup>2</sup> et sur Nogent sur Oise section BN n°155, 266, 269 et 364 pour une contenance de 8498 m<sup>2</sup>. Ce bien, actuellement propriété de la ville de Creil, comprend actuellement une maison de gardien, des bureaux et des locaux d'activités.

Par courrier en date du 1<sup>er</sup> septembre 2009, France Domaine a estimé la valeur vénale de cet ensemble immobilier à 900 000 euros en valeur occupée.

Afin de mener à bien ce projet, il vous est demandé d'accepter cette cession dans ces conditions et d'autoriser monsieur le maire ou son représentant à signer l'acte notarié correspondant.

Vous êtes appelés à voter.



# maintenant !

## ■ Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2121-29,

Vu l'estimation de France Domaine, en date du 1<sup>er</sup> septembre 2009,

Vu l'avis de la commission « développement économique et urbanisme » en date du 10 septembre 2009,

Entendu le rapport de présentation,

## ■ Vote ordinaire :

Votants : 39

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

## ■ Décide à l'unanimité :

### Article 1 :

d'accepter la cession au profit de SEQUANO du centre IMECA, ensemble immobilier cadastré sur Creil section AD n°31 pour une contenance de 8900 m<sup>2</sup> et sur Nogent sur Oise section BN n°155, 266, 269 et 364 pour une contenance de 8498 m<sup>2</sup>, pour un montant de 900 000 euros en valeur occupée.

### Article 2 :

d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte notarié à intervenir par devant l'office notarial de Creil, ainsi que tout document nécessaire pour mener à bien cette opération.

### Article 3 :

d'imputer la recette correspondante sur les crédits inscrits à cet effet au budget de la Ville.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Accusé réception de la Sous- Préfecture :

Jean-Claude VILLEMAIN

02 OCT. 2009

Affiché le :

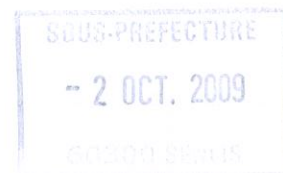
02 OCT. 2009

Maire de Creil,  
Conseiller général de l'Oise

Certifié exécutoire le présent document  
Creil, le 2/10/09. Signature Le Maire.



Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Philippe Raluy



C'est  
maintenant !  
www.mairie-creil.fr

LA VILLE  
CREIL  
OISEPICARDIE